Université de Montréal | Plan de cours

Information générale

Cours	
Titre	Stage d'écologie forestière II
Nombre de crédits	1
Sigle	BIO1306
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=241557
Faculté / École / Département	Faculté des arts et des sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Été
Année	2023
Type de formation	100% en présentiel
Déroulement du cours	Stage terrain se déroulant du 23 mai 2023 au 26 mai 2023
Charge de travail hebdomadaire	9h à 17h : Apprentissage sur le terrain 19h à 21h : Apprentissage et évaluations en classe

Enseignant(e)	
Nom et titre	Audréanne Loiselle, Chargée de cours
Coordonnées	audreanne.loiselle@umontreal.ca / (514) 566-8935
Disponibilités	Sur demande

Personne-ressource	
Nom et responsabilité	Étienne Lacroix-Crignan (Chef démo) Mathilde Robitaille (démo) Xavier Guilbeault-Mayers (démo)
Coordonnées	etienne.lacroix-carignan@umontreal.ca mathilde.robitaille@umontreal.ca xavier.guilbeault-mayers@umontreal.ca
Disponibilités	Sur demande

Description du cours	
Description simple	Stage terrain d'identification des plantes printanières
Description détaillée	Dans le cadre de ce cours, les personnes étudiantes participeront à plusieurs excursions sur le terrain, entre le 23 mai 2023 et le 26 mai 2023. Ces excursions se dérouleront dans le Parc national d'Oka (23 mai), à la Station de biologie des laurentides (24 mai) et au Parc national du Mont-Tremblant (25 mai). Des tests de lecture (23 et 24 mai), des laïus (23 et 24 mai), ainsi qu'un exmane final seront aussi à l'horaire.

	Les personnes étudiantes seront logées tout au long de leur séjour à la Station de biologie des laurentides. Tous les détails relatifs à la logistique du déroulement précis du cours sont expliqués dans le document didactique disponible sur Studium.
Place du cours dans le programme	Ce stage est une opportunité unique de faire la découverte de la diversité floristique présente uniquement au printemps, avec un focus particulier sur les espèces herbacées. Il est donc complémentaire au stage d'écologie forestière I, qui lui est centré sur l'identification des espèces d'arbres et d'arbustes, et au stage d'cologie végétale, qui couvre un spectre plus large d'espèces.

Apprentissages visés

Objectifs généraux

Dans ce cours, les personnes participantes :

(1) apprendront à identifier les principales espèces forestières du sud du Québec (herbacées, arbustives et arborescentes), avec un accent sur les plantes printanières de sous-bois ;

(2) comprendront les stratégies d'adaptation, les modes de dispersion et de reproduction de ces espèces ;

(3) comprendront les impacts des pressions de brotage et des pressions liées aux changements climatiques ;

(4) apprendront les concepts de dynamique végétale et des communautés forestières des sites visités ;

(5) apprendront les statuts de conservation de certaines espèces rencontrées et des lieux visités.

Les objectifs du cours seront atteints grâce à des excursions sur le terrain, des discussions de groupe et des lectures obligatoires.

Objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage sont les suivants

(1) être en mesure d'identifier une trentaine d'espèces végétales printanières ;

(2) être en mesure d'expliquer les concepts liés aux traits fonctionnels des plantes ;

(3) être en mesure d'expliquer les différentes stratégies de reproduction, de dispersion et d'adaptation des plantes printanières ;

(4) être en mesure d'expliquer les impacts des changements climatiques sur l'écologie des plantes printanières ;

(5) être en mesure d'expliquer les impacts des pressions de broutage par les herbivores sur la végétation ;

(6) être en mesure d'expliquer la dynamique des communautés végétales printanière ;

(7) être en mesure d'identifier des espèces rare à statut et d'expliquer les implications liées aux différents statuts de protection.

Calendrier

Séances (dates et titres)	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations formatives	Évaluations
23 mai 2023		Sortie terrain Parc national d'Oka Laïus #1 et #2	Disponible dans Studium		Test de lecture #1
24 mai 2023		Sortie terrain Station de biologie des laurentides Laïus #3 et #4	Disponible dans Studium		Test de lecture #2
25 mai 2023		Sortie terrain Parc national du Mont-Tremblant	Disponible sur Studium		
26 mai 2023		Examen final			Examen final

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Évaluations

Dates	Activités	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Pondérations
23-26 mai 2023	**Participation**	Participation dans le cadre du cours	Participation aux discussions / échanges pendant les excursions	20%
23 mai 2023	**Test de lecture #1**	Lecture d'article scientifique	Capacité de compréhension et d'analyse d'article scientifique	5%
24 mai 2023	**Test de lecture #2**	Lecture d'article scientifique	Capacité de compréhension et d'analyse d'article scientifique	5%
26 mai 2023	**Examen final**	Évaluation des apprentissages	Être en mesure d'identifier les espèces végétales vues lors du cours Être en mesure de répondre à des questions à développement cours et à développement long en lien avec les différents objectifs du cours	70%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à une évaluation	La note F* (échec par absence) est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à une évaluation, à moins qu'il ne justifie valablement son absence auprès du doyen. La note F (échec) ou le résultat (E) (échec, sans valeur numérique) est attribué à l'étudiant présent à une séance d'examen s'il ne remet aucune copie ou s'il refuse de répondre à l'ensemble des questions d'une épreuve orale. Lorsqu'il y a report de l'évaluation d'un cours, la mention « REM » (remise) est inscrite au relevé de notes jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par la note finale. L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence. Le doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

	Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.
Dépôts des travaux	En format papier en mains propres
Matériel autorisé	Papier et crayons
Qualité de la langue	La qualité du français est évaluée de façon qualitative, c'est-à-dire que des points peuvent être retirés si la qualité de la langue nuit à la compréhension du texte évalué.
Seuil de réussite exigé	50%

Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	Disponible dans votre centre étudiant
Date limite d'abandon	Disponible dans votre centre étudiant
Fin du trimestre	Le cours se termine le 26 mai 2023
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	Disponible dans votre centre étudiant

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant(e) au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	Autorisé

Ressources

Ressources obligatoires	
Documents	.Aucun, mais le guided suivant est fortement recommandé : **LAMOUREUX, GISÈLE. 2019. Flore printanière. Éd. Fleurbec. 576 P. ($20).**
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Aucun
Équipement (matériel)	Voir le document didactique sur Studium

Ressources complémentaires	
Documents	Des documents en format PDF seront déposés sur Studium. Les deux ouvrages suivants sont recommandés mais non obligatoires. Des copies seront aussi disponibles pour consultation à la SBL. **LAMOUREUX, GISÈLE. 2019. Flore printanière. Éd. Fleurbec. 576 P. ($20).** LEBOEUF, MICHEL. 2016. (2E ÉD). Arbres et plantes forestières du Québec et des Maritimes. Éd. Michel Quintin. 416 P. ($35). Autres ouvrages pertinents : CAUBOUE, M. 2007. Description écologique des forêts du Québec. Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD), Collège de Maisonneuve. 314 p. FARRAR, J. L. 1996. Les arbres du Canada. Service canadien des forêts, Ministère des ressources naturelles et Fides (Saint-Laurent, Québec), 502 p. NOUVELLE ÉDITION 2017. FLEURBEC, 1993. Fougères, prêles et lycopodes- Guide d'identification Fleurbec. 512 pages. MARIE-VICTORIN, 1995. Flore laurentienne. (rév. par E. Rouleau; troisième édition par L. Brouillet et I. Goulet) Les Presses de l'Université de Montréal, 1 083 p. Publications du Québec. 1990. Petite flore forestière du Québec. 249 p
Sites Internet	
Guides	
Autres	

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.	
Règlement des études Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/